



NEXTROM HOLDING S.A.

Les actionnaires sont invités à participer à

l'Assemblée générale ordinaire

du jeudi 2 mai 2002, à 14 h, au nouveau siège de la société, 1110 Morges, 29, rue de la Gare, 2e étage.

Ordre du jour

1. Rapport annuel, présentation des comptes 2001 et du rapport de l'organe de révision.
2. Décisions sur:
 - 2.1. Rapport annuel, comptes annuels et comptes consolidés:
proposition du Conseil d'administration: acceptation.
 - 2.2. Dividende:
Le Conseil d'administration propose de ne pas distribuer de dividende, d'utiliser la réserve générale et la réserve libre pour un montant total de 21 616 039.– pour absorber une partie des pertes reportées et de reporter à nouveau la perte de 33 840 780.–.
 - 2.3. Décharge à l'administration:
proposition d'accorder la décharge.
3. Election au Conseil d'administration:
La réélection de MM. O.-P. Kallasvuo, L. Vannotti, D. Dreyer, J. Heinonen et R. Fischer est proposée.
4. Election de l'organe de révision:
L'élection de PricewaterhouseCoopers SA est proposée pour les comptes statutaires et les comptes consolidés.
5. Modification de l'art. 2 des statuts (transfert du siège):
Nouveau texte: «La société a son siège à Morges (Vaud).»

Le rapport annuel (comptes et comptes consolidés), le rapport de l'organe de révision et la proposition de reporter la perte peuvent être consultés au siège de la société à Morges (ils sont envoyés aux actionnaires sur demande écrite adressée à Nextrom Holding S.A., att. M. M. Knüsli). Ces documents sont également disponibles sur le site internet de la société, www.nextrom.com. Les cartes d'entrée pour l'Assemblée générale seront délivrées aux actionnaires contre dépôt des actions ou d'une attestation de dépôt des actions à la Banque Cantonale Vaudoise, place Saint-François 14, Lausanne, jusqu'au lundi 29 avril 2002.

Morges (VD), 10 avril 2002

Le Conseil d'administration